

ANNUAIRE FRANÇAIS  
DE  
RELATIONS  
INTERNATIONALES

2016

Volume XVII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

*(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)*



Université Panthéon-Assas  
Centre Thucydide

# **LA FRANCE ET LES MONARCHIES ARABES DU GOLFE : ANALYSE D'UN RENFORCEMENT STRATÉGIQUE**

PAR

**RACHID CHAKER (\*) (\*\*)**

Les monarchies arabes du Golfe, dont les richesses font l'objet d'intenses rivalités entre les grandes puissances, ne cessent de susciter à la fois fantasme et méfiance. Initialement sous influence britannique, le Golfe passera progressivement au cours du vingtième siècle sous domination des Etats-Unis, lesquels, avec la guerre du Golfe de 1991, y instaureront une incontestable hégémonie.

La France, présente dans la région sous Valéry Giscard d'Estaing, notamment à travers des relations privilégiées avec l'Iraq, avait vu son influence relative reculer dans ce contexte. Dès les années 2000 pourtant, la France entama de nouveau une politique de rapprochement avec les Etats arabes du Golfe, devenus « chasse gardée » des Etats-Unis. En quinze années, de nombreuses collaborations virent le jour et permirent à la France de peser dans le jeu politique de cette région. Cet article se propose d'analyser la stratégie française de rapprochement avec les Etats arabes du Golfe, d'en expliquer les enjeux ainsi que ses diverses déclinaisons, ses limites et ses risques.

## **LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ECONOMIQUE**

Relancé par Jacques Chirac, le rapprochement entre la France et les pays du Golfe connut une forte accélération sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Ce dernier s'employa dès les premiers mois de son mandat à renforcer les partenariats économiques avec les puissances arabes du Golfe, détentrices des plus importants fonds souverains au monde. Cette politique visa en priorité à développer l'investissement des pays du Golfe en France.

(\*) Doctorant contractuel en Relations internationales à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

(\*\*) L'auteur tient à remercier Gilles Andréani et Frédéric Bozo pour leurs précieux conseils lors de la rédaction de cet article.

## ***Faire de la France une nouvelle terre d'accueil pour les investisseurs du Golfe***

*La révision de la convention fiscale France-Qatar et la création d'un « nouveau paradis fiscal »*

Moins d'un an après son arrivée à l'Élysée, le président Sarkozy signa avec l'émir Hamad à Doha, le 14 janvier 2008, un accord de révision de la convention fiscale de 1990 (1) prévoyant l'ajout de nouvelles clauses favorables aux résidents qataris en France et à l'émirat du Qatar plus généralement. Il est ainsi stipulé, dans cet avenant (2), que chaque Qatari en France se voit exonéré d'impôt sur la fortune sur ses biens possédés en dehors de France, cela, pour une durée de cinq années. En outre, une clause (3) permet d'exempter le Qatar d'imposition sur les plus-values générées par les transactions immobilières dans l'Hexagone. Cet accord, entré en vigueur le 23 avril 2009, fait de la France un territoire fiscalement avantageux pour le Qatar, puisqu'il permet des économies d'impôt substantielles pour l'Etat et les résidents qataris.

Dans un rapport (4) de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale rédigé par la députée Marie-Louise Fort et portant sur le projet de loi visant à avaliser l'avenant financier, le contenu de ce dernier est justifié d'une part par le renforcement de l'attractivité de la France pour les investisseurs qataris et d'autre part par le rôle joué par le Qatar dans la libération des infirmières bulgares emprisonnées en Libye. Au-delà des motivations économiques sont donc évoquées des considérations politiques, pouvant laisser entendre que cet accord serait une contrepartie à la médiation du Qatar dans l'affaire des infirmières en Libye.

Cet accord a récemment fait l'objet de critiques et de demandes de remises en cause par plusieurs députés français (5). Bien que le ministre du Budget Bernard Cazeneuve ait affirmé que cette nouvelle convention fiscale devait demeurer une exception (6), l'adoption puis le maintien de cet avantage fiscal pour le Qatar traduisent la volonté des dirigeants français de positionner l'Hexagone comme terre d'accueil pour les investissements du petit émirat.

*Le Fonds stratégique d'investissement et la création de structures financières bilatérales*

Le président Nicolas Sarkozy annonça le 23 octobre 2008 la création d'un fonds public (7), le fonds stratégique d'investissement (FSI), destiné

(1) Cf. le site Internet [www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl1059.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl1059.asp).

(2) Annexe du décret n°2009-932 du 29 juillet 2009, *Journal officiel de la République française*, n°0175.

(3) Article 12 de l'annexe du décret.

(4) Rapport I 148 du 8 octobre 2008.

(5) « Les avantages fiscaux accordés au Qatar visés par les députés », *La Tribune*, 6 nov. 2014.

(6) Elsa CONESA, « Qatar : une convention fiscale qui continue de faire polémique », *Les Echos*, 16 mars 2015.

(7) « Sarkozy crée un fonds stratégique d'investissement », *Le Monde*, 23 oct. 2008.

à soutenir les investissements dans les sociétés françaises. Initialement abondé par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le fonds s'est dès ses débuts orienté vers les fonds souverains du Golfe afin de renforcer ses moyens, notamment avec le fonds Mubadala (8). D'après le communiqué commun publié suite au déplacement du président Sarkozy aux Emirats arabes unis en 2009 (9), le projet de partenariat FSI/Mubadala porterait sur des investissements communs dans des entreprises françaises axées notamment sur les secteurs des biotechnologies. En mars 2014 fut officiellement annoncée la création d'un fonds commun entre la CDC International Capital et ce même fonds Mubadala, chaque partie devant y injecter 150 millions d'euros. D'après le communiqué du Quai d'Orsay, ce fonds de 300 millions d'euros « sera tourné en priorité vers des investissements à long terme au profit d'entreprises privées situées en France. Il pourra examiner d'autres investissements, notamment dans le domaine des infrastructures » (10).

C'est toutefois avec le Qatar et son fonds souverain QIA que fut signé le plus médiatisé des partenariats (11). En février 2014 fut conclu un accord entre la CDC et QIA portant création d'un fonds souverain doté d'un capital avoisinant les 300 millions d'euros, axé sur les petites et moyennes entreprises (PME) à vocation internationale. Il s'agissait initialement d'une volonté du Qatar de financer directement des projets entrepreneuriaux dans les quartiers dits sensibles français (12) ; cependant, face à l'opposition d'une partie de la classe politique française (13), ce fonds sera remanié pour qu'il s'agisse d'investissements non pas directs du Qatar, mais effectués *via* un fonds commun avec la CDC et pour qu'il s'adresse à toutes les PME et non plus uniquement celles situées dans les banlieues françaises.

Ces différents partenariats caractérisent la volonté des dirigeants français, toutes tendances politiques confondues, d'attirer les investisseurs du Golfe dans des secteurs à forte création de valeur ajoutée et non uniquement dans des secteurs tels que l'immobilier de prestige. Début 2014 fut nommé un Haut Représentant pour le dialogue avec les fonds souverains, Hervé Le Roy, dont le rôle sera de nouer des partenariats avec ces derniers en vue de les pousser à investir dans l'Hexagone. Cela symbolise bien l'importance accordée par la diplomatie française aux investisseurs du Golfe.

(8) Créé en 2002 par les autorités d'Abu Dhabi afin de diversifier les revenus de l'Emirat.

(9) « Le FSI et le fonds souverain Mubadala de l'Emirat d'Abu Dhabi concluent un partenariat », *La Tribune*, 9 juin 2009.

(10) « La Caisse des dépôts (CDC) signe un accord de partenariat avec Mubadala, fonds souverain d'Abou Dabi », 25 mars 2014, disponible sur le site Internet [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

(11) « La France signe un accord stratégique avec le fonds souverain du Qatar », *Le Figaro*, 13 fév. 2014.

(12) Notamment suite à une rencontre avec des membres de l'Association d'élus locaux français issus de la « diversité », ANELD.

(13) Qui y voyait une action communautariste du Qatar à destination des populations musulmanes de France.

## *Renforcer la présence économique française dans le Golfe*

### *Adapter l'outil diplomatique aux enjeux économiques*

Les pays du Golfe et leur politique de grands projets visant à doter leurs territoires d'infrastructures modernes représentent des opportunités majeures pour les entreprises des pays développés. Dès 2009, Ubifrance, depuis devenue Business France (14), ouvrit un bureau à Dubaï, qui accueille la direction régionale de l'agence chargée du développement des exportations françaises dans tout le Golfe. Comme indiqué par des responsables de l'agence dans le Golfe (15), cette région est stratégique à plusieurs égards. En raison évidemment de la forte présence d'hydrocarbures d'une part, mais surtout du fait que ces États se sont positionnés en tant que *hubs*, cela, dans plusieurs secteurs (culture, éducation, transport de marchandises...), et qu'à ce titre les débouchés commerciaux sont importants et en croissance permanente. Cette région est en effet géographiquement située à mi-chemin entre l'Europe et l'Asie et sert donc de plateforme de transit pour les marchandises et les voyageurs.

Les Emirats arabes unis ont pour la France un statut particulier dans le Golfe. Avec une hausse des exportations françaises de 48% en 10 ans, ils sont le troisième excédent commercial de la France dans le monde (16). Le 29 septembre 2014, Anne-Marie Idrac, ancienne présidente de la RATP puis de la SNCF, fut nommée Représentante spéciale pour les échanges économiques avec les Emirats arabes unis. Il est à noter que les Emirats sont le seul État de la région où la France dispose d'un représentant spécial. Auparavant en 2008 fut instauré un comité de travail franco-émirien, remplacé, en 2013, par un comité de dialogue stratégique se réunissant deux fois par an et travaillant sur diverses problématiques (économies et finances, nucléaire et énergies renouvelables, éducation et culture). La France est représentée au cours de ces réunions par Christian Masset, représentant personnel du Président de la République pour le dialogue stratégique avec les Emirats (17).

Compte tenu de l'importance des échanges commerciaux avec le Golfe, la France a donc, dès 2008, adapté ses outils diplomatiques afin de renforcer son influence. L'alternance politique de 2012 ne semble pas avoir modifié cette politique, les présidences Sarkozy puis Hollande voyant dans ces pétromonarchies d'importants partenaires économiques. Néanmoins, alors que Nicolas Sarkozy avait mis un accent particulier sur le Qatar, François Hollande a donné le signe de vouloir la rééquilibrer en se tournant davantage vers l'Arabie saoudite, comme en témoignent la visite de Manuel

(14) En 2014.

(15) Rencontrés en mars 2015.

(16) « Les échanges commerciaux entre la France et les Emirats arabes unis en 2013 », disponible sur le site Internet [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

(17) « La France et les Emirats arabes unis », disponible sur le site Internet [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Valls dans le royaume en octobre 2015 et les nombreux partenariats envisagés dans ce pays.

*Faire de la France un des premiers fournisseurs d'armes dans le Golfe*

En raison des différentes menaces pesant sur la région (18), les Etats arabes du Golfe sont particulièrement actifs sur le marché de l'armement. D'après le rapport annuel publié par IHS en 2014 (19), au cours des dix prochaines années, le Moyen-Orient représentera un marché potentiel pour l'armement de 110 milliards de dollars. La France, 5<sup>e</sup> exportateur mondial d'armes selon le classement du SIPRI (20), souhaite renforcer ses échanges commerciaux militaires avec les pays de cette région, dont la sécurité est la première priorité. Ses grandes sociétés d'armement se retrouvent en position favorable sur le marché des pays du Golfe. De plus, l'ouverture de la base interarmées d'Abu Dhabi en 2009, tout comme les opérations militaires de la France en Libye, en Iraq et en Syrie, aux côtés de certaines monarchies du Golfe, permettront de renforcer la coopération militaire, avec probablement des suites commerciales (*cf. infra*).

Il est à noter que l'organisme chargé de développer les exportations d'armes françaises (ODAS), n'a qu'un seul bureau à l'étranger et qu'il est en Arabie saoudite, ce qui témoigne de l'intérêt de la France pour ce pays et, plus généralement, pour cette région. De fait, le Golfe constitue un marché extrêmement porteur pour la France et son industrie de l'armement, d'où l'importance pour l'Hexagone d'y renforcer son influence.

*Les investissements directs à l'étranger : saisir les nouvelles opportunités*

Les pays du Golfe ont des marchés intérieurs qui, jusqu'à il y a peu, laissaient peu de place aux investisseurs étrangers. En quelques années, la situation a radicalement changé : de larges ouvertures ont en effet été réalisées, permettant aux entreprises étrangères de s'implanter plus directement sur ces nouveaux marchés.

L'un des exemples récents est celui de l'Arabie saoudite. Dans la continuité de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2005, le pays a adopté une série de mesures visant à libéraliser une partie importante de son économie et ainsi permettre d'augmenter les investissements privés, notamment étrangers (21). L'Arabie saoudite n'est pas seule dans ce cas. Avec une hausse de 96% des exportations françaises en 2014 (22), le Qatar offre des opportunités majeures pour les entreprises

(18) Notamment les tensions avec l'Iran.

(19) Cf. le site Internet [press.ihs.com/press-release/aerospace-defense-terrorism/saudi-arabia-replaces-india-largest-defence-market-us-ihs-](http://press.ihs.com/press-release/aerospace-defense-terrorism/saudi-arabia-replaces-india-largest-defence-market-us-ihs-).

(20) Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, dont on peut consulter les travaux sur le site Internet [www.sipri.org](http://www.sipri.org).

(21) Cf. Direction générale du Trésor, « Les investissements directs étrangers en Arabie saoudite. Etat des lieux en 2014 », disponible à l'adresse [www.tresor.economie.gouv.fr/File/407237](http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/407237).

(22) « Les échanges commerciaux entre la France et le Qatar en 2014 », disponible à l'adresse [www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr).

de l'Hexagone. Le pays est en effet un important client dans des domaines tels que l'aéronautique, les biens de consommation ou les grands travaux et cela devrait se poursuivre dans les années à venir, notamment dans la perspective de la Coupe du monde de football (23).

LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES  
ET DES COOPÉRATIONS MILITAIRES

En parallèle des échanges commerciaux, la France et les Etats du Golfe ont ces dernières années, sur fond de tensions dans la région, développé d'importantes collaborations diplomatiques et militaires. L'Hexagone a progressivement su s'imposer comme un des acteurs extérieurs importants de la zone, parvenant à y nouer avec certains Etats des relations particulières, qui se sont avérées utiles dans la gestion de plusieurs crises, dont celle de Libye.

*Le Qatar comme intermédiaire français dans le monde arabe*

Les relations entre la France et le monde arabe n'ont pas toujours été faciles. Au cours des trente dernières années, plusieurs foyers de tension sont apparus avec certains pays arabes : de la Syrie, suspectée de l'assassinat en 2005 du premier ministre libanais Rafic Hariri, aux tensions multiples avec la Libye et l'intervention armée de la France contre ce pays en 2011. Dans ce contexte, le rôle du Qatar dans la stratégie diplomatique française vis-à-vis du monde arabe est intéressant à plusieurs titres. L'Emirat a en effet joué un rôle d'intermédiaire et de partenaire pour la France dans plusieurs dossiers sensibles.

*La libération des infirmières bulgares détenues en Libye (2007)*

Depuis plusieurs années, la Libye retenait prisonnières cinq infirmières bulgares ainsi qu'un médecin palestinien, tous accusés d'avoir inoculé le virus du sida à près de 350 enfants libyens. La France, aux côtés de l'Union européenne (UE) et, dans une certaine mesure, en concurrence avec elle, aura activement négocié avec le régime libyen en vue d'obtenir leur libération, intervenue le 24 juillet 2007. Cette affaire serait restée une affaire Libye-UE si le Qatar n'était intervenu. Il semble en effet certain que l'Emirat ait joué un rôle ayant abouti à la libération des prisonniers. Les présidents Sarkozy et Barroso ont eux-mêmes exprimé « *leur profonde gratitude à l'Emir du Qatar, dont la médiation a permis ce dénouement heureux* » (24). De même Claude Guéant, alors Secrétaire général de l'Elysée, reconnut-il que « *le Qatar a joué un rôle. A la suite de la conversation entre le président Sarkozy et le Premier ministre de ce pays, ce dernier a joint le*

(23) *Id.*

(24) Philippe BERNARD / Philippe RICARD, « L'Elysée et Bruxelles ont fait libérer les infirmières bulgares », *Le Monde*, 24 juillet 2007.

*colonel Kadhafi au téléphone, mais j'ignore ce qui s'est dit au cours de cette conversation » (25).*

A ce jour, le rôle de l'Emirat n'est pas clairement connu, la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire n'ayant elle-même pas réussi à déterminer la nature de son implication. Plusieurs hypothèses circulent, notamment une selon laquelle le Qatar aurait payé la Libye pour permettre à Cécilia Sarkozy de repartir avec les infirmières et le médecin. Le président Sarkozy avait affirmé qu'aucune contrepartie n'avait pourtant été versée, propos contestés par les déclarations de Saïf Al-Islam, lequel affirma dans un entretien que la France avait « *trouvé l'argent pour les familles* » (26). Quel que soit le rôle précis joué par l'Emirat dans l'affaire, il semblerait que cette intervention ait fait suite à une demande française. Dans cette perspective, la France semble avoir pu ici bénéficier de l'activisme diplomatique du Qatar pour faciliter le dénouement de cette affaire.

*Le soutien arabe en Libye (2011)*

La France a également, semble-t-il, bénéficié de l'appui du Qatar dans le conflit libyen de 2011. Parallèlement à l'Union européenne et aux Etats-Unis, plusieurs pays arabes, dont le Qatar, eurent une diplomatie particulièrement active à l'encontre du régime de Mouammar Kadhafi (27). Le 7 mars 2011, le Conseil de coopération du Golfe (GCC) publia un communiqué (28) dans lequel il demandait au Conseil de sécurité des Nations Unies de prendre des mesures pour protéger les civils libyens. Ce communiqué appelait également à traduire en justice les dirigeants libyens coupables de crimes de guerre. Cette demande sera reprise le 12 mars par la Ligue arabe (29), qui demandera l'instauration d'une « *no fly zone* » en Libye. Le Qatar et les Emirats arabes unis participeront militairement aux opérations aériennes contre la Libye.

Dans quelle mesure la France a-t-elle pu s'appuyer sur les Etats arabes du Golfe, notamment le Qatar, dans sa politique libyenne ? Il paraît probable que les stratégies diplomatiques de l'Emirat et de la France étaient coordonnées et on peut supposer que la France se soit accordée avec les Etats du Golfe pour que la zone d'exclusion aérienne en Libye soit instaurée à leur demande, cela afin de donner une légitimation arabe et

(25) Rapport parlementaire n°622, disponible sur le site Internet [www.assemblee-nationale.fr/13/rap-enq/r0622.asp#P186\\_22632](http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-enq/r0622.asp#P186_22632).

(26) Nathalie NOUGAYRÈDE, « Le fils du colonel Kadhafi détaille un contrat d'armement entre Paris et Tripoli », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> août 2007.

(27) L'une des raisons évoquées pour justifier l'attitude du Qatar en Libye est le refus supposé de M. Kadhafi de laisser l'Emirat investir dans le domaine gazier en Libye. L'Arabie saoudite avait quant à elle déjà connu une crise diplomatique avec la Libye en 2003.

(28) Cf. le site Internet [www.lcil.cam.ac.uk/sites/default/files/LCIL/documents/arabspring/libya/Libya\\_13\\_AFP\\_Report.pdf](http://www.lcil.cam.ac.uk/sites/default/files/LCIL/documents/arabspring/libya/Libya_13_AFP_Report.pdf).

(29) Cf. le site Internet [www.securitycouncilreport.org/update-report/lookup-c-glKWLeMTIsG-b-6621881.php](http://www.securitycouncilreport.org/update-report/lookup-c-glKWLeMTIsG-b-6621881.php).

musulmane au conflit (30). Tout comme la participation du Qatar et des Emirats arabes unis aux opérations militaires permet d'éviter de leur donner la connotation d'une intervention néo-coloniale de l'Occident, voire d'une éventuelle « guerre de civilisations ».

### ***L'ouverture d'une base militaire à Abu Dhabi en 2009 : implanter la France dans le Golfe***

« Cette présence militaire permanente de la France [...] traduit simplement l'engagement de la France dans le long terme aux côtés de ses amis, aux côtés des Emirats. S'il devait leur arriver quoi que ce soit, nous serions Altesse à vos côtés » (31). Ainsi s'exprima le président Sarkozy le 26 mai 2009 lors de l'inauguration de la base militaire française interarmées d'Abu Dhabi. En effet, seize mois auparavant fut conclu un accord prévoyant l'ouverture d'une base militaire française dans l'Emirat du Golfe. Jusqu'à ce jour, les bases françaises n'étaient installées que sur le territoire national ou dans les anciennes colonies françaises en Afrique noire. Ainsi, l'ouverture d'une base française dans un secteur n'ayant pas de lien avec l'héritage colonial représente une rupture historique et, comme le souligne un diplomate français en poste aux Emirats arabes unis, « constitue une sortie de la vision coloniale de la France pour évoluer vers une approche réellement partenariale » (32).

L'ouverture de cette base est stratégique pour la France à plusieurs égards. D'une part, elle répond à un besoin de redéploiement des capacités de projection françaises dans des zones de crises actuelles ou en puissance, comme mentionné dans le Livre blanc de la Défense de 2008 (33). D'autre part, cette base permet d'implanter la France dans une région stratégique à forte prédominance américaine, les Etats-Unis y disposant de plusieurs bases et facilités leur conférant une incontestable suprématie militaire. Avec l'ouverture de cette base, la France peut faire figure de puissance militaire complémentaire dans le Golfe, aux côtés des Etats-Unis. En mars 2015, ces installations interarmées regroupaient près de 800 militaires français, dont 250 permanents (34).

Du point de vue des Emirats arabes unis, le choix de la France comme pays à accueillir s'explique par la stratégie de diversification des alliances opérée dès l'indépendance par l'émir Zayed (35), lequel ne souhaitait pas d'alliances exclusives avec les Britanniques et les Américains. La France,

(30) Si on se réfère aux propos d'Alain Chouet, « tous nos dossiers sur le Moyen-Orient passaient par le Qatar ».

(31) Cf. la vidéo « Sarkozy inaugure la base française aux Emirats », disponible sur le site Internet [www.ina.fr](http://www.ina.fr).

(32) Entretien en mars 2015.

(33) Livre blanc de la Défense, 2008, p. 44.

(34) D'après l'ambassade de France d'Abu Dhabi et le site Internet [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr).

(35) Diversification qui s'est traduite notamment par l'achat d'armements, puis par la signature d'accords de défense avec des Etats tiers, dont la France. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, trois accords de défense entre la France et les Etats du Golfe étaient en vigueur, avec le Koweït, les Emirats arabes unis et le Qatar.

de par ses capacités militaires et son statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, est de ce point de vue un partenaire apprécié par les Etats arabes du Golfe.

L'ouverture de cette base renforce la coopération entre la France et les Emirats arabes unis, cela à plusieurs niveaux. Notamment sur le plan militaire, avec la réalisation d'exercices communs entre les deux armées (programme GULF2012), le renforcement des coopérations militaires sur les théâtres d'opération (en Iraq) et les ventes d'armes. Entre 2009 et 2013, les Emirats ont commandé pour 1,2 milliard d'euros d'armements à la France (36). Ainsi que le mentionnait le Livre blanc de la Défense de 2008 : « *Avec les pays du Golfe, la France a convenu d'intensifier sa présence au service d'intérêts stratégiques communs. [...] Elle contribuera à la construction de relations de partenariat équilibrées avec des pays en plein essor économique* » (37).

#### L'IMPLANTATION CULTURELLE FRANÇAISE DANS LE GOLFE

Deux Emirats du Golfe, le Qatar et Abu Dhabi, ont lancé une série de projets à vocation culturelle sur leurs territoires respectifs. Créations de musées, implantations d'universités étrangères, les actions de ces jeunes entités politiques afin de faire de leurs pays de véritables centres intellectuels sont nombreuses.

##### *L'exemple de la Sorbonne Abu Dhabi*

L'Université Paris-Sorbonne fut sollicitée dès le début des années 2000 par les autorités d'Abu Dhabi afin d'ouvrir une antenne dans l'Emirat. L'établissement, premier projet à l'étranger d'une université française, fut créé le 30 mai 2006, puis un nouveau campus fut inauguré le 13 février 2011, en présence du premier ministre François Fillon, qui fut le premier chef de gouvernement français à se rendre aux Emirats arabes unis en visite officielle. Le soutien politique français à cette initiative est lié au fait que la France voit dans les Emirats arabes unis un exemple de modernité dans le monde arabe, prônant le développement économique, le multiculturalisme, la liberté de culte et l'ouverture.

Il est d'un intérêt majeur pour les établissements français de se positionner dans une région connaissant un si rapide développement et tentant de se positionner en tant que *hub* culturel, éducatif et scientifique, cela d'autant plus que les universités étrangères concurrentes s'y sont d'ores et déjà positionnées. Surtout que ces projets sont intégralement financés par les Etats du Golfe eux-mêmes, le risque financier pour les établissements étant donc nul.

(36) Rapport au Parlement sur les exportations d'armes de la France, 2014.

(37) Livre blanc de la Défense, 2008, p. 157.

Avec l'implantation d'établissements supérieurs français dans le Golfe, le bénéfice pour l'Hexagone est triple. Premièrement, il permet aux institutions de bénéficier d'un rayonnement international, notamment en côtoyant sur le même campus les universités étrangères les plus prestigieuses. De plus, il permet d'imprégner de la culture française les centaines d'étudiants du Golfe ou originaires d'autres pays qui transitent par ces institutions. En formant une partie de la jeunesse étrangère dans une institution française, la France peut espérer à terme « francophiliser » une partie de cette jeunesse, dont elle peut s'attendre à ce qu'elle conserve un attrait particulier pour la France et son modèle éducatif. Ainsi, ces structures seront à terme des outils du « *soft power* » à la française, au plus grand bénéfice, à la fois culturel et économique, de l'Hexagone. Enfin, ce genre d'initiatives s'avère lucratif pour les établissements, l'ensemble des coûts étant pris en charge par les Etats du Golfe eux-mêmes.

### *Le Louvre à Abu Dhabi*

Le 6 mars 2007 fut signé un accord entre les gouvernements français et émirien portant sur la création d'un musée universel, le « Louvre Abu Dhabi ». Conformément à cet accord (38), l'établissement nouvellement créé pourra prendre le nom « Louvre » pour une durée de trente années. En outre, au-delà du financement des collections et des coûts de fonctionnement par les autorités émiriennes, il est convenu (39) que l'Etablissement public du Musée du Louvre percevra 400 millions d'euros de l'Emirat au titre de l'utilisation du nom « Louvre ». L'équipement devrait être inauguré fin 2015. Au-delà du prestige pour la France de permettre la création d'un tel équipement culturel en plein cœur du Golfe et de la reconnaissance de son savoir-faire en la matière, l'Hexagone y voit une opportunité de s'y imposer comme acteur culturel, et, dans la continuité de sa participation à l'éducation de la jeunesse, d'y renforcer la « francophilie » et donc son influence. Enfin, cette initiative revêt, pour l'Etablissement public du Musée du Louvre, la forme d'un mécénat extrêmement lucratif, puisque le bénéfice net de cet engagement s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros.

#### LES LIMITES STRATÉGIQUES DU RENOUVEAU DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LE GOLFE

Depuis 2011 et les soulèvements populaires, le monde arabe est entré dans une ère de transformations et de crises. Initialement en retrait sur la Tunisie, la France s'est considérablement impliquée sur le dossier syrien. Elle s'est, dès le début des manifestations et de leur répression violente, prononcée en faveur d'un changement de régime à Damas. Elle rejoignait

(38) Cf. le site Internet [www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019417311&dateTexte=](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019417311&dateTexte=).

(39) Article 15 de l'accord d'agrément.

les souhaits des monarchies du Golfe, soucieuses d'affaiblir l'influence iranienne dans la région. Ainsi la France soutiendra l'imposition de sanctions à l'égard de la Syrie et fournira une aide logistique puis militaire aux rebelles syriens en lutte contre le président Assad. A l'été 2013, la France, après que le régime syrien fut accusé d'avoir eu recours à des armes chimiques, se déclara prête à participer à une opération militaire contre la Syrie, projet abandonné suite au renoncement des Britanniques, puis des Américains.

Sur le dossier du nucléaire iranien, la France sembla incarner, durant les mois précédant la signature de l'accord de juillet 2015, « l'aile dure » des négociations, affichant parfois des positions plus sévères vis-à-vis de l'Iran que celles des États-Unis eux-mêmes. C'est la France qui refusa en novembre 2013 un projet d'accord porté par les États-Unis, jugé insuffisamment contraignant vis-à-vis de l'Iran, dans la lignée des préoccupations des pays arabes du Golfe (40).

Néanmoins, c'est principalement dans le domaine antiterroriste que les intérêts de la France l'ont poussé à jouer un rôle militaire et politique direct au Moyen-Orient, particulièrement contre Daech.

### *Quel gain pour Paris ?*

Ces interventions françaises ont notamment eu pour conséquence un rapprochement sans précédent de Paris avec les capitales arabes. François Hollande se rendit en Arabie saoudite les 4 et 5 mai 2015 pour participer au sommet extraordinaire du Conseil de coopération du Golfe, où le Président français fut invité d'honneur, signe de la reconnaissance du rôle régional de la France, en même temps que de la déception des puissances du Golfe à l'égard d'une politique américaine jugée trop hésitante.

L'implication de la France a eu des retombées commerciales, avec la commande de 24 avions de combat Rafale par l'Égypte en février 2015, grâce à un financement saoudien (41), ce qui constitue, selon plusieurs observateurs, un signe en faveur de Paris au détriment de Washington (42), tout comme les projets de contrats envisagés lors de la visite du Premier ministre Manuel Valls en Arabie saoudite en octobre 2015 (43).

(40) Même si les attentats du 13 novembre 2015 à Paris ont conduit la France à revoir sa stratégie dans la région, notamment à ne plus vouloir dans l'immédiat affaiblir l'axe Damas-Téhéran pour privilégier la lutte contre Daech.

(41) Cf. « Comment la vente de Rafale à l'Égypte a-t-elle été organisée ? », *Le Monde*, 16 fév. 2015.

(42) H. SALLON / C. AYAD, « La claque de l'Égypte à son allié américain », *Le Monde*, 13 fév. 2015. Les tensions semblent bel et bien réelles entre Washington et plusieurs de ses alliés arabes. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis notamment reprocheraient à Barack Obama, au-delà de sa position sur la question iranienne, son refus de bombarder la Syrie à l'été 2013, ainsi que son timide soutien au maréchal Sissi, qui a destitué le président Morsi en Égypte.

(43) Le Premier ministre annonça alors près de 10 milliards d'euros de contrats, dont 3 milliards fermes.

### ***La France sous l'influence des Etats arabes du Golfe ?***

« *Les gouvernants français ont fait de notre pays la catin d'émirs bedonnants, la catin du Qatar et de l'Arabie saoudite* (44) ». Ainsi s'exprima Marine Le Pen, en septembre 2013, au sujet des interventions françaises dans le monde arabe, lesquelles seraient, selon elle, pilotées par les Etats arabes du Golfe. Y a-t-il une influence excessive des pétromonarchies du Golfe sur la politique étrangère française ?

A regarder les positions françaises sur les dossiers syrien et iranien, leurs déterminants ont été d'abord propres à la France – désir d'apparaître sur la Syrie en phase avec les Printemps arabes, préoccupations réelles de non-prolifération –, même s'ils ont coïncidé, pour partie, avec les préoccupations de certains pays du Golfe. Notamment sur la Syrie, ainsi que cela nous a été confirmé par des diplomates français en poste dans le Golfe (45) : « *Aucune influence du Qatar ou d'un autre pays sur la politique étrangère française. Ce serait bien trop risqué pour nous, et puis nous ne soutenons pas les mêmes mouvements d'opposition.* »

Sur le plan stratégique, plus que d'influence, c'est d'ambiguïté qu'il faut parler : en effet, un reproche souvent fait au Qatar et à l'Arabie saoudite est leur proximité avec des mouvements fondamentalistes, voire terroristes. La ligne de soutien prudente de la France à la seule opposition « démocratique » ou modérée en Syrie ne coïncide pas avec le soutien que ces pays ont apporté semble-t-il aux groupes djihadistes en Iraq et en Syrie. A cela s'ajoute que les Etats du Golfe eux-mêmes ont de profondes divergences quant aux stratégies à adopter, le Qatar ne soutenant pas les mêmes oppositions que les autres Etats de la région (le Qatar soutient les mouvements proches des Frères musulmans, auxquels s'opposent les Saoudiens).

Après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, la France a milité avec un certain succès pour que Daech soit reconnu comme l'ennemi prioritaire dans la région et a plaidé pour unir contre lui les efforts de tous : on peut se demander si elle a pleinement recueilli à cette occasion les fruits de son investissement dans le Golfe depuis 2000, mais cette politique ne doit rien à l'influence des pays arabes de la région, qui avaient eux-mêmes leurs propres raisons pour s'estimer de plus en plus menacés par Daech, en particulier l'Arabie saoudite.

Le jeu des influences est à la fois plus complexe à identifier, et sans doute plus réel dans le domaine commercial et financier : on peut citer à cet égard la mansuétude dont bénéficient les compagnies aériennes du Golfe au regard des règles anti-dumping et les concessions qui ont été faites en avril 2015 à Emirates en termes de droits de trafic en France (46).

(44) « Marine Le Pen : la France est la catin du Qatar », *Le Point*, 22 sept. 2013.

(45) Rencontrés en mars 2015.

(46) *Les Echos*, 6 juin 2015.

### *La France, puissance complémentaire*

Même si la France est parvenue à s'imposer comme acteur diplomatique et militaire majeur dans le Golfe, la région reste néanmoins une zone d'influence anglo-saxonne. Les Etats-Unis y possèdent des capacités militaires sans commune mesure avec les siennes, Bahreïn accueillant notamment le quartier général de la cinquième flotte, le Qatar abritant lui un centre de commandement (CENTCOM), auxquelles s'ajoutent les bases militaires permanentes au Koweït et à Oman notamment. Avec une seule base dans le Golfe et malgré le point d'appui de Djibouti, la France n'est pas, pour l'heure, en mesure de se substituer aux autres puissances occidentales dans la région. Naturellement pas aux Etats-Unis. Elle doit aussi compter avec le Royaume-Uni. L'ancienne puissance coloniale britannique ne souhaite pas perdre la main dans cette région : fin 2014 un accord a été signé avec le royaume de Bahreïn pour l'installation d'une base militaire britannique permanente dans le pays (47). De même, le Royaume-Uni a signé plusieurs accords de défense avec des pétromonarchies de la région, comme les Emirats arabes unis, auxquels s'ajoutent des coopérations dans les domaines militaires et sécuritaires.

Le conflit du Golfe de 1991 a donné un caractère hégémonique à la présence américaine dans la région. En dépit de l'échec de l'invasion de l'Iraq de 2003 et de la phase de repli américain qui l'a suivie, les Etats-Unis y restent incontournables et l'abandon du projet français d'attaquer la Syrie à l'été 2013 suite au renoncement de Washington atteste que la France n'est pas en mesure d'intervenir seule militairement au Moyen-Orient. La France est, sur le plan militaire et stratégique, une puissance complémentaire, en retrait mais néanmoins présente.

### *Quelles perspectives ?*

La remontée en puissance de la France dans le Golfe, bien réelle, est donc à pondérer compte tenu de plusieurs autres aspects. Sur le plan économique, les entreprises françaises remportent régulièrement de grands contrats dans divers domaines. Toutefois, dans cette région où règne une très forte mentalité commerçante, malgré les initiatives culturelles, diplomatiques, militaires et autres de la France, sera choisie pour un contrat la société présentant la meilleure offre, indépendamment des liens d'amitié pouvant exister par ailleurs au niveau politique (48). De plus, malgré les fortes initiatives fiscales et diplomatiques françaises, Londres reste la première place européenne pour les investissements en provenance du Golfe, la France étant choisie dans une stratégie de diversification des investissements étrangers et n'étant pas à ce jour la place privilégiée en Europe des investisseurs du Golfe. En outre, les polémiques récurrentes

(47) « Le Royaume-Uni va installer une nouvelle base militaire au Bahreïn », 6 déc. 2014, disponible sur le site Internet [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr).

(48) « La France perd un méga-contrat nucléaire aux Emirats », *Le Figaro*, 27 déc. 2009.

en France quant à l'ampleur des relations avec le Qatar et son rôle présumé dans l'armement des rebelles en Syrie et en Libye pourraient conduire l'Emirat à tourner ses investissements vers des pays où il serait politiquement moins exposé.

Enfin, même si l'implantation française dans le Golfe est importante, elle l'est principalement en Arabie saoudite, au Qatar et aux Emirats arabes unis. En revanche, les relations entre la France et les autres pays du Conseil de coopération du Golfe (Bahreïn, Koweït et Oman) sont très limitées. Au-delà du faible volume des échanges avec ces trois Etats (49), très peu de partenariats ont été établis, alors que leur importance stratégique va s'accroître (50).

Depuis plusieurs années, les puissances émergentes qui constituent le groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont réussi à devenir d'importants partenaires économiques des pays arabes du Golfe, dont la diversification des alliances relève d'une stratégie bien établie. Selon la Direction du Trésor (51), la Chine est devenue le deuxième fournisseur de l'Arabie saoudite, l'Inde arrivant en troisième position. D'autres pays parviennent également à remporter d'importants contrats dans la région, aux dépens des entreprises occidentales, comme en témoigne la perte en 2009 par un consortium français d'un contrat de 20 milliards d'euros pour la fourniture aux Emirats arabes unis de quatre centrales nucléaires au profit d'un consortium coréen (52). Même si pour l'heure les liens avec les puissances non occidentales se limitent aux échanges économiques, de futures évolutions pourraient conduire à davantage de coopération sur les plans diplomatiques et militaires. Ainsi, la Chine discute actuellement l'ouverture d'une base militaire chinoise à Djibouti (53).

\* \*  
\*

Le retour sur la scène internationale de l'Iran suite à l'accord sur le nucléaire iranien de juillet 2015, l'évolution des positions occidentales sur la Syrie suite notamment aux attentats de Paris de novembre 2015, la chute du prix du pétrole et les difficultés rencontrées notamment par l'Arabie saoudite sont autant de facteurs pouvant fragiliser la récente montée de la position française, qui reste précaire.

La France a été contrainte d'atténuer sa position « dure » contre Bachar el Assad dans la crise syrienne (54), en reconnaissant que Daech était désormais l'ennemi prioritaire. L'alignement des intérêts régionaux dans la lutte contre Daech pourrait n'être que temporaire et la France n'est

(49) Moins de trois milliards d'euros annuel, soit moins que les échanges avec les seuls Emirats arabes unis.

(50) Notamment Oman avec son projet de *hub* aéroportuaire dans la ville de Doqum.

(51) « Les échanges extérieurs de l'Arabie saoudite en 2013 » in *tresor.economie.gouv.fr*.

(52) « La France perd un méga-contrat... », *op. cit.*

(53) « La Chine négocie une base militaire dans le port stratégique de Djibouti » in *24news.tv*, 10/05/15.

(54) Exigeant le départ de Bachar el Assad.

pas assurée de le maintenir. Sur l'Iran, alors qu'une levée progressive des sanctions contre la République islamique est prévue, certains médias iraniens appellent ouvertement à sanctionner économiquement la France pour ses positions antérieures. L'Arabie saoudite, considérablement affaiblie par la baisse du cours du pétrole, pourrait revoir ses projets de grands travaux, au détriment de la France et de ses entreprises.

Dans cette configuration, la France devra s'adapter aux futures évolutions à venir dans le Golfe afin d'y conserver une influence réelle ; préserver les partenariats qu'elle y a établis depuis 2000, tout en les diversifiant ; renouer en parallèle des relations normales avec l'Iran, ne serait-ce qu'au titre des intérêts communs qu'ils ont à lutter contre Daech. Compte tenu de ses capacités militaires limitées et face à la montée en puissance économique des BRICS, en a-t-elle réellement les moyens ? Il y faudra en tout cas beaucoup de savoir-faire diplomatique.

